

Termes de Référence

Actualisation

Assistance technique pour l'élaboration d'une exposition des femmes artistes basée sur le processus de la participation citoyenne et l'égalité entre les hommes et femmes



**APPUI À LA CONSOLIDATION
DES DYNAMIQUES DE PARTICIPATION
DÉMOCRATIQUE AU MAROC**

Projet N° 18-CO1-1204: *Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc*

Financement : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Budget global du projet : 2.595.000 €

Durée du projet : 4 ans (2019-2022)

SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION ET ANTÉCÉDENTS**
- 2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**
- 3. SERVICES À RÉALISER PAR L'ASSISTANCE TECHNIQUE**
- 4. ÉQUIPE DE TRAVAIL**
- 5. LOGISTIQUE**
- 6. CALENDRIER ESTIMATIF**
- 7. CADRE NORMATIF**
- 8. PROFIL SOUHAITÉ**
- 9. LIVRABLES**
- 10. ÉVALUATION DES OFFRES**
- 11. PAIEMENT DE SERVICES**
- 12. DOSSIER À REMETTRE POUR LA PROPOSITION**

1. INTRODUCTION ET ANTÉCÉDENTS

Dans le cadre du projet Convenio¹ N° 18-CO1-1204: ***Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc***, co-exécuté par le consortium Mouvement pour la Paix (MPDL) et OXFAM au Maroc en collaboration avec leurs partenaires locaux, ce document contient les termes de référence pour **Assistance technique pour la réalisation d'une exposition artistique élaboré par femme(s) artiste(s) basée sur le processus de la participation citoyenne et l'égalité hommes et femmes.**

Le cadre de travail du projet mentionné ci-dessus est le programme gouvernemental 2017-2021 pour l'accompagnement de la participation démocratique et l'amélioration de la bonne gouvernance, ainsi que les articles 12-13-14-15 et 139 de la Constitution marocaine de 2011, visant l'implication des citoyens et citoyennes et de la société civile dans la concrétisation de la culture de la participation démocratique.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Objectif Général :**

Renforcer un processus de décentralisation (régionalisation avancée) juste, égalitaire et durable qui contribue à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc.

- **Objectif Spécifique :**

Consolider la participation citoyenne et politique des femmes et des jeunes, ainsi que le rôle du Plaidoyer de la société civile, au niveau municipal, provincial, régional et national, afin de garantir qu'ils soient des acteurs du processus de régionalisation avancée.

Le projet est mis en œuvre dans 16 communes (5 urbaines et 11 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceïma. Ces provinces sont à leur tour intégrées dans les régions de

¹ Le terme **Convenio** est celui utilisé par l'AECID pour désigner les programmes financés sur une base pluriannuelle.

Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma et Oriental. Les actions sont mises en œuvre par six associations locales partenaires : Réseau Al Amal et Association Forum des Femmes (AFFA) à Al-Hoceïma ; Association de coopération pour le développement et la culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et Pour un Éco- Développement Équitable (ECODEL) et Fédération des ligues des droits des Femmes (FLDF/larache) à Larache.

ZONES D'INTERVENTION		
PROVINCE LARACHE	PROVINCE ALHUCEMAS	PROVINCE OUJDA
Larache (C.Urbaine)	Al-Hoceïma (C.Urbaine)	Oujda (C.Urbaine)
Ksar El Kebir (C.Urbaine)	Ait Kamra (C.Rural)	Naima (C.Urbaine)
Swaken (C.Rural)/ Khmisse Sahel (C.Rural)/	Beni Abdellah (C.Rural)	Ahl Angad(C.Rural)
Souk Tolba (C.Rural)	Beni Hadifa (C.Rural)	Mestferki(C.Rural)
Laaouamra (C.Rural)	Louta (C.Rural)	Sidi Boulenouar (C.Rural)
Région Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma		Région Oriental

De manière générale, **la cible** du projet est la population des 16 communes urbaines et rurales des 3 provinces d'intervention (Larache, Al-Hoceïma et Oujda). De cette manière, le total des bénéficiaires directs du projet est de 959.741 personnes, dont 50% femmes. Les résultats doivent bénéficier à la population des zones géographiques du projet (provinces d'Al-Hoceïma, Larache et Oujda ; et **Régions Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma et Région Oriental**) et au niveau national, en améliorant la participation citoyenne et la bonne gouvernance locale. De manière plus spécifique, la cible directement concernée par le projet sont les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile et les institutions locales (communes), y compris les personnes élues et fonctionnaires, parmi d'autres.

Axes du projet :

1. Identification de la situation réelle des mécanismes de participation et les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes au niveau communal, provincial et régional.
2. Concertation entre les citoyen.ne.s et les collectivités locales par le renforcement des canaux de communication et l'accès à l'information.
3. Renforcement des capacités des citoyen.ne.s et des membres des collectivités locales, des postes élus et des fonctionnaires, pour améliorer et développer le fonctionnement des mécanismes de participation démocratique.
4. Consolidation efficace des mécanismes de participation citoyenne à partir des propositions qui reflètent les intérêts stratégiques des jeunes et des femmes contribuant à réduire les inégalités.

Partenaires

- Le **Mouvement pour la Paix (MPDL)** est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio-économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.
- **Oxfam au Maroc** travaille conjointement, depuis 1991 au Maroc, avec des associations locales partenaires et des alliés afin que les populations au Maroc, en particulier les femmes et les jeunes, puissent influencer les décisions qui les touchent et assurer le respect de leurs droits fondamentaux pour un avenir meilleur.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Le projet susmentionné prévoit des actions concrètes qui favorisent la consolidation de la participation démocratique et politique des jeunes et des femmes, ainsi que le rôle de plaidoyer de la société civile, en introduisant des améliorations et des innovations pour augmenter le niveau des actions menées. Ainsi, **cette consultation s'intègre dans le volet concernant l'amélioration de la capacité d'incidence d'OSC et des citoyennes.s.**

Les **objectifs** de la consultation sont les suivants :

Les présents Termes de Référence (ci-après TdR) ont pour objet d'établir les conditions qui régissent la passation de marchés d'assistance pour la réalisation d'une exposition des femmes artistes à travers l'élaboration des matériels d'arts plastiques (dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres) qui montrent la vision de **la femme artiste sur le processus de participation citoyenne** et les effets de participation sur les besoins des femmes, ainsi que leurs intérêts stratégiques, dans les lieux d'intervention du projet. De même, les matériels créés doivent refléter l'activité et le rôle moteur des femmes dans la mise en œuvre d'expériences de mobilisation citoyenne et de participation aux affaires de la vie publique et pour le bien de la communauté.

Les supports produits par l'assistance technique contractée serviront de support graphique pour illustrer les supports écrits qui seront utilisés dans les activités de sensibilisation, de formation et de communication des projets sur la participation citoyenne et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le travail de consultation doit être réalisé :

- En étroite collaboration avec les 2 associations commanditaires (MPDL/Oxfam).
- En étroite collaboration avec les 6 associations partenaires des 3 provinces d'intervention, au moment de coordonner, d'identifier les éléments de valeurs ajoutés aux objectifs de l'assistance technique, de réaliser et de présenter les activités liées auxdites provinces.
- En forte proximité avec les acteurs clés dans la participation démocratique : collectivités territoriales, IEECAG, Conseils de la jeunesse, espaces de participation citoyenne, autres).
- En forte proximité avec les populations cibles pour s'entretenir avec elles, identifier conjointement les problématiques, les expériences de succès en matière de participation et les réalités existantes à représenter lors de la réalisation des matériaux d'arts plastiques.

Résultats attendus de l'assistance technique :

- Un répertoire des matériaux en arts plastiques (dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres) réalisés par une ou plusieurs femmes artistes, sur la thématique de la participation démocratique dans le cadre du projet, sera produit pour mettre en valeur la participation citoyenne, les contributions des femmes ciblées para le projet et leurs rôles lors des alternatifs de développement réalisées dans leurs propres communautés. Les matériaux réalisés doivent être actuels et localisés dans les communes du projet.
- Un dossier de fiches explicatives et didactiques des matériaux élaborés.
- Une proposition d'exposition itinérante sur la participation démocratique dans le cadre du projet pour son utilisation par Mouvement pour la Paix-MPDL- et/ou par ses organisations partenaires ou ciblés para le projet dans les 2 régions Tanger -Tétouan-Al Hoceima et Oriental lors de la vulgarisation du projet et ses objectives.
- Une fiche technique d'adaptation à la diffusion dans les réseaux sociaux.
- Une proposition de capitalisation du processus de création des femmes artistes. À travers l'illustration d'interviews, de rencontres, d'analyses, de réflexions, d'observations des artistes lors de : i. La phase de conception, ii. La phase de mise en contact avec les femmes et les communautés, iii. La réalisation et la production des contenus. La capitalisation se fera à l'aide de matériel audio et/ou vidéo et/ou de photographies de haute qualité.

3. SERVICES À RÉALISER PAR L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique devra livrer un répertoire réalisé par une ou plusieurs femmes artistes, des matériaux en arts plastiques (dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres), entre 10-20 éléments, sur la thématique du processus de la participation démocratique des femmes, tenant compte de ses diversités, en mettant en valeur leurs contributions, et dans le contexte de la réalité des communes d'intervention. Aussi, la proposition artistique devra considérer les objectifs du projet et illustrer la réalité dans les 16 communes des régions Tanger-Tétouan- Al Hoceima et Oriental. L'assistance technique pourra aussi proposer différents formats d'exposition pour montrer son travail (par exemple : dimensions, type de matériel, type de support, qualité, ...)

Des textes explicatifs, sous forme de dossier de fiches explicatives et didactiques des matériaux élaborés, accompagneront la proposition d'artistique afin de faciliter l'interprétation des matériaux, ainsi que pour expliquer le contexte, les différents problématiques captées par la proposition. Les fiches didactiques représentent, à partir du matériel artistique, certains des principaux besoins et intérêts stratégiques des femmes, en tenant compte des autres multiples discriminations (handicap, niveau socioéconomique et culturel, origine, ethnie, migrant, âge, état civil, etc.) qui interfèrent dans la jouissance de ces droits humains.

L'assistance technique devra également préparer et livrer une fiche technique d'adaptation à la diffusion dans les réseaux sociaux, un format d'exposition pensé pour être digitalement visible dans les réseaux sociaux.

L'assistance technique devra finalement, apporter un dossier de capitalisation du processus de création de la ou les femmes artistes. À travers une fiche technique et des illustrations sur les interviews, les rencontres, la communication de l'analyse et la réflexion, ainsi que les observations directes de la femme ou les femmes artistes, notamment :

- i. Pendant la phase de conception
- ii. Pendant le contact avec les femmes et les communautés
- iii. Pendant la réalisation et la production des contenus

La capitalisation se fera à l'aide de matériel audio et/ou vidéo et/ou de photographies de haute qualité.

Les sujets à traiter lors de l'élaboration des matériaux d'arts plastiques tiennent compte de :

- Des problèmes et besoins spécifiques des femmes :
 - Les femmes ne sont pas satisfaites du rôle qui leur est attribué et ne se sentent pas en sécurité ;
 - Les inégalités persistent pour l'accès des femmes aux postes de décision et à la vie politique, la répartition des tâches au foyer, le droit à la parole.
 - La faible connaissance des femmes de leurs propres droits et la conception de la violence comme l'expression maximale de l'inégalité.

- La prise de conscience des droits refusés (psychosociale et juridique des femmes victimes de violence, l'accès au droit à la santé sexuelle et reproductive et à l'alphabétisation, entre autres).
- Les alliances avec la société civile comme acteurs de veille contre les obstacles concernant ses droits des femmes et leur appui ;
- Le pouvoir collectif, à travers des alliances locales et citoyennes
- Du processus de participation des femmes, notamment :
 - Le processus d'autonomisation individuelle et/ou collective,
 - La revendication de prise de possession de l'espace public,
 - L'élaboration publique par les femmes d'analyses, de propositions et de demandes concrètes,
 - La formalisation de la participation des femmes en tant que citoyennes actives et à partir d'alliances avec la société civile, les collectifs de citoyens et/ou les collectivités territoriales.
- Éléments de valeur ajoutée :
 - Identifie et représente les modèles et éléments de participation réussis à travers l'action des femmes.
 - Identifie et représente les femmes leaders dans les communes d'intervention.
 - Identifie et représente la relation confiance mutuel entre les collectivités territoriales et la citoyenneté.
 - Identifie des femmes artistes dans les 16 communes d'intervention du programme et les fait participer dans le processus de création.

L'équipe technique du projet, en collaboration avec les communes et les associations locales, pourront faciliter et appuyer la rencontre avec les personnes cibles. L'assistance technique est obligée de présenter le consentement signé de chaque personne représentée pour le cas des images ou portraits. MPDL facilitera un modèle à cet effet.

Le contenu et les images du matériel de sensibilisation doivent contempler un langage et des images inclusives et non sexistes, éviter tout stéréotype de genre, et qui montrent la société, en particulier les femmes, le milieu urbain ainsi que rural, dans toute leur diversité.

4. ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'assistance technique chargée de l'activité doit réaliser son travail en complète autonomie, en prenant en charge toute partie du travail décrit dans ces TDR, et en suivant toute disposition logistique de l'équipe technique du projet, notamment, Mouvement pour la paix-MPDL (Rabat).

5. LOGISTIQUE

- L'assistance technique de l'activité se charge de la réalisation du travail et doit prendre en charge les dépenses, y compris ses déplacements, et l'organisation des actions liées à l'élaboration des contenus et livrables demandés ainsi que tout autre besoin le concernant directement.

- L'assistance technique chargée de l'activité devra se réunir avec l'équipe du projet (MPDL) et les partenaires associatives, pour définir le calendrier, les zones à visiter et la liste de personnes potentiels à s'entretenir. Elle devra notifier à l'équipe de MPDL et les partenaires associatifs sur la prévision des besoins logistiques.

- L'exposition sera réalisé par Mouvement pour la Paix à sa charge.

6. CALENDRIER ESTIMATIF

Le déroulement des activités est prévu entre **mars et mai 2022**. Le calendrier définitif sera établi entre l'assistance technique et Mouvement pour la paix, selon les possibilités et la disponibilité des partenaires et les parties prenants aux sites d'intervention.

7. CADRE NORMATIF

La prestation doit respecter les principes et les valeurs suivants :

- Tous les documents produits pendant la prestation seront la propriété des commanditaires.

- Respect des droits, libertés, égalité des personnes et des acteurs concernés par la prestation.
- Sensibilité des spécificités culturelles des zones d'intervention.
- Confidentialité des informations recueillies pendant la prestation.

8. PROFIL SOUHAITÉ

- 1 femme ou une équipe de femmes artistes professionnelles.
- Avec expérience souhaitable dans la réalisation des expositions.
- Avec expérience souhaitable dans la réalisation des expositions sur les réseaux sociaux.
- Avec expérience souhaitable dans les arts plastiques (dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres) reliés aux thématiques sociales, à la participation citoyenne et à la femme.
- Avec expérience souhaitable dans le travail avec approche genre.
- Avec expérience souhaitable dans la réalisation de la capitalisation du processus de création.
- Avec expérience souhaitable dans le travail du contexte rural.
- Connaissance des régions d'intervention.

9. LIVRABLES

- Un répertoire des matériaux en arts plastiques (dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres) réalisés par des femmes artistes.
 - Entre 10 à 25 matériaux en dessin, peinture, graffiti, broderie, poterie, autres.
 - 1 dossier de fiches explicatives et didactiques des matériaux élaborés (1 fiche par matériel artistique)
 - 1 fiche d'encadrement d'exposition itinérante des matériaux élaborés.
 - 1 fiche technique d'adaptation à la diffusion dans les réseaux sociaux (youtube et facebook)
 - 1 fiche d'encadrement pour capitalisation détaillant le processus de création des femmes artistes (à l'aide de matériel audio et/ou vidéo et/ou de photographies de haute qualité)

- Environ 10 matériaux (au plus) audio et/ou vidéo et/ou de photographies de haute qualité lors de : i. La phase de conception, ii. La phase de mise en contact avec les femmes et les communautés, iii. La réalisation et la production des contenus.

10. ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées par le Mouvement pour la paix-MPDL selon les critères suivants :

- Qualité de l'offre technique.
- Expérience de l'assistance technique et l'équipe proposé dans les thèmes proposés.

Le barème pour évaluation de l'offre est le suivant :

- **Dossier de candidature complet** : Oui, 1 points ; Non, élimination de l'offre.
- **Offre Financière MAD TTC** : Détaillé 1 point ; moins disant 2 points.
- **Offre technique** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Méthodologie participative** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Intégration des éléments innovateurs** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Travaux précédents présentés** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Expérience dans la réalisation des expositions artistiques** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Connaissance des régions Oriental et TTA, les provinces de Larache, Al Hoceima et Oujda dans le domaine de la création artistique et /ou la participation citoyenne** : Faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Focus multiples discriminations et l'approche genre** : 1 point focus dans 1 volet ; 2 points focus dans 2 volets ; 3 points pour un focus dans plus de 2 volets.

Le choix du prestataire se fera par un comité d'évaluation par Mouvement par la paix- MPDL avec ses par ses partenaires et fera l'objet d'un PV. Le choix des prestataires sera exigeant et équitable. Les prestataires sont sélectionnés pour leur professionnalisme, leur compétitivité dans la perspective d'une relation de confiance, sur l'adéquation des produits et services aux besoins exprimés ainsi que sur leurs préoccupations pour le respect de droits humains et environnementales. Les femmes sont encouragées à participer.

11. PAIEMENT DE SERVICES

- Un devis doit être envoyé fourni.
- Facture originale.
- Un contrat concernant l'assistance technique sera signé avec l'association MPDL.

Pour les personnes physiques :

- Il est tenu de respecter les dispositions de l'article 73 du code général des impôts en matière de l'IR, la retenue du 30% du montant déclaré.

- **Pour les auto-entrepreneurs :**

- Attestation d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur et facture,

Les paiements seront réalisés de la manière suivante :

- 1) Paiement à l'avance.
- 2) Paiement après réalisation des actions et après présentation des livrables.
- 3) Pour les auto-entrepreneurs tout paiement est assujetti à la délivrance de l'attestation d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur et la facture

12. DOSSIER Á REMETTRE POUR LA PROPOSITION

Les demandeurs sont censés d'envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour ces TDR:

- 1) CV de candidats (es)
- 2) Une note méthodologique qui décrit clairement son application pratique
- 3) Le programme proposé pour les activités
- 4) Une fiche technique par document livrable
- 5) Une attestation d'identification fiscale (ICE) pour les bureaux d'études ou les auto- **entrepreneurs** de prestations de service



La proposition doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : **marruecos@mpdl.org** au plus tard le 27/02/2022 avec l'objet : « NOM_PRENOM_ exposition d'arts plastiques sur le processus de la participation des femmes »